

PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET DE MODERNISATION D'ALGER

Le président Tebboune donne le feu vert

la Casbah constitue "l'âme et le pilier de la capitale"

P3



EDUCATION NATIONALE

L'école privée sous la loupe de la cour des comptes

Plus de 90 % des élèves suivent des cours particuliers

P3

AIR ALGÉRIE

Annulation de plusieurs vols en raison d'une grève en France

P3

Compétitions africaines interclubs

L'USMA solide leader, le CSC n'a pas démerité, le MCA trébuche

P9

**ASSEMBLÉE POPULAIRE
NATIONALE**

**Baddari devant la
Commission de
l'éducation, de
l'enseignement
supérieur**

La Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'Assemblée populaire nationale (APN) a écouté, hier, un exposé présenté par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, sur l'état du secteur.

A l'entame de la séance, le président de la Commission, M. Alif Bleila a affirmé que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "la promotion des passerelles de communication entre le Parlement et le Gouvernement" et constitue "une opportunité pour s'informer sur l'état du secteur, les efforts consentis pour sa promotion et l'adoption du processus de transformation numérique en vue de parvenir à une université de quatrième génération".

Dans son allocution à cette occasion, M. Baddari a indiqué que le secteur repose sur trois axes stratégiques : l'ouverture sur l'environnement socioéconomique, le développement de l'enseignement des sciences, des technologies et des mathématiques ainsi que le renforcement du rôle de l'université en tant que moteur de l'économie innovante pour qu'elle soit active et créatrice de richesses. Dans ce cadre, le ministre a fait savoir que son secteur œuvre, à partir de cette année, à s'orienter vers une "université de quatrième génération, interconnectée, créatrice de richesse, innovante dans le domaine économique et ouverte sur son environnement socioéconomique et sur le monde".

R.N

**FOURNITURE
D'ANTIDIABÉTIQUES
AUX RÉFUGIÉS
SAHRAOIS**

**Signature d'un accord
entre le CRA et Novo
Nordisk**

Un accord a été signé, dimanche à Alger, entre le Croissant rouge algérien (CRA), représenté par sa présidente Mme Ibtissam Hamlaoui, et l'entreprise Novo Nordisk, représentée par son directeur général M. Hamza Benharkat, portant sur la fourniture de médicaments antidiabétiques aux camps des réfugiés sahraouis, a indiqué le CRA. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de l'ambassadrice du Danemark à Alger, Mme Katrine From Hoyer, de la directrice des affaires humanitaires au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Mme Habiba Kherroud et du sous-directeur des études, des recherches et des analyses au ministère de la Santé, M. Farid Bouafouf. Etaient également présents le représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en Algérie, M. Alistair Bolton, et le président du Croissant rouge sahraoui, M. Yahia Bouibni. L'ambassadrice du Danemark a exprimé son soutien humanitaire aux réfugiés et souligné l'importance de la coopération internationale en matière d'aide humanitaire durable, ajoute le communiqué. De son côté, la présidente du CRA a affirmé que cet accord renforce la coopération en matière d'aide humanitaire à travers la fourniture de médicaments tout en relevant les défis rencontrés par les réfugiés sahraouis en matière d'aides durables. Elle a insisté sur la mobilisation de tous les efforts pour assurer une prise en charge médicale intégrée et améliorer la situation sanitaire, a conclu la même source.

R.N

COUR DES COMPTES

718 opérations de contrôle effectuées en 2022

La Cour des comptes, toutes formations délibérantes confondues, a rendu 1.089 actes qui relèvent aussi bien de ses attributions administratives que juridictionnelles.

La Cour des comptes a effectué 718 opérations de contrôle sur un total de 742 opérations programmées, se traduisant par l'établissement de 613 rapports de contrôle durant l'année 2022, dans le cadre de ses actions visant l'amélioration de la performance de la gestion publique, a indiqué l'institution dans son rapport annuel de 2024 rendu public dimanche sur le site-web de la Cour. Ces rapports de contrôle se répartissent sur 109 rapports de contrôle portant sur la qualité de la gestion et 504 rapports à fin d'apurement des comptes de gestion des comptables publics, a précisé l'institution.

En outre, la Cour des comptes, toutes formations délibérantes confondues, a rendu 1.089 actes qui relèvent aussi bien de ses attributions administratives que juridictionnelles. Dans ce cadre, la Cour a adopté dans le chapitre des attributions administratives 160 actes dont 94 notes d'appréciation portant sur les conditions de gestion des organismes contrôlés, assorties de recommandations appropriées aux gestionnaires concernés. Elle a également adopté 37 notes sectorielles portant sur la gestion par les ministères, des crédits ouverts par les lois de finances et auxquelles s'ajoutent neuf synthèses sur les conditions d'exécution des plans communaux de développement (PCD), au titre de la contribution des chambres territoriales de la Cour des comptes au rapport d'appréciation sur l'Avant-projet de loi portant règlement budgétaire (APRLB).

La même institution a aussi élaboré 20 lettres de présidents de chambre adressées aux gestionnaires d'organismes publics concernés, en vue de prendre les mesures qu'impose une saine gestion des finances publiques, ou bien à l'effet de récupérer des sommes irrégulièrement perçues ou restant dues au Trésor public, par toutes les voies de droit.

Dans le volet des attributions juridictionnelles,



la Cour des comptes a rendu 929 actes qui comprennent 871 arrêts relatifs à l'apurement des comptes de gestion des comptables publics dont 277 arrêts provisoires, 576 arrêts définitifs et 18 arrêts de révision d'arrêts définitifs. Les arrêts définitifs se répartissent entre 551 arrêts de décharge et 25 arrêts de mise en débat engagant la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics, relève le rapport précisant que le montant total des débats prononcés est de 21,40 millions DA.

La même institution a rendu 31 rapports circonstances, retraçant des faits susceptibles de constituer des infractions aux règles de la discipline budgétaire et financière. Elle a également rendu neuf arrêts par la chambre de discipline budgétaire et financière (CDBF), prononcés à l'encontre des ordonnateurs et des gestionnaires, qui ont agi en violation des dispositions

legislatives et réglementaires régissant l'utilisation et la gestion des fonds et des moyens matériels publics dont cinq arrêts de décharge et sept arrêts portant condamnation à des amendes, d'un total de l'ordre 430.000 DA.

Par ailleurs, 15 rapports circonstanciés consignant des faits susceptibles de qualification pénale ont été destinés à être transmis aux procureurs généraux territorialement compétents. En outre, en matière de reddition des comptes, la Cour des comptes a rendu 1.560 arrêts, prononcés à l'encontre des ordonnateurs et des comptables publics, pour non dépôt ou dépôt tardif de leurs comptes au greffe de la Cour des comptes. Ils se répartissent entre 300 arrêts provisoires et 1.231 arrêts définitifs avec un montant total des amendes de 10,28 millions DA.

Synthèse: S.A.K

LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

Près de 400.000 produits saisis en 2023

Près de 400.000 produits ont été saisis par les services des Douanes, dans le cadre de la lutte contre la contrefaçon, durant l'année 2023, a indiqué hier à Alger un responsable auprès de la direction générale de cette institution. S'exprimant lors du 7e Colloque international sur la contrefaçon, organisé par le World Trade Center Algiers (WTCA) sous le thème "la contrefaçon des médicaments : un fléau sanitaire et économique", M. Arezki Hennad, sous-directeur de la lutte contre la fraude, a affirmé que "le nombre d'articles retenus par les services des douanes pour suspicion de contrefaçon avait atteint les 394.929 produits en 2023, contre 687.363 en 2022". M. Hennad, qui intervenait dans le cadre d'une communication consacrée au rôle des Douanes algériennes en matière de lutte contre la contrefaçon, a souligné que les interventions des services de lutte contre la contrefaçon s'effectuent selon des modalités fixées par la réglementation, notamment l'intervention sur requête et la retenue des

marquandises suspectées de contrefaçon. Dans ce contexte, il a précisé que le phénomène de la contrefaçon concernait en 2023, à hauteur de 50% les pièces de recharge et à 45% les produits cosmétiques, suivis par les articles de sport (3%) et les articles vestimentaires (2%).

Le même responsable a relevé également que la provenance de ces produits contrefaçais est principalement la Chine (54,4 %) et les Emirats arabes unis (45,5). Depuis la mise en place du dispositif de retenues d'articles pour suspicion de contrefaçon en 2007, les services des douanes ont saisi jusqu'à l'année 2023, plus de 14,50 millions d'articles, a-t-il aussi mentionné.

S'agissant des demandes d'interventions émanant des opérateurs économiques pour des cas de contrefaçon et d'atteinte à la propriété intellectuelle, elles ont atteint, selon M. Hennad, le nombre 45 requêtes durant les 9 premiers mois de 2024, et pour lesquelles 43 alertes ont été émises.

Ces demandes d'intervention sur des cas de contrefaçon sont examinées et vérifiées pour la conformité de leur enregistrement auprès de l'Institut national algérien de propriété industrielle (INAPI) avant la diffusion d'une alerte, a-t-il encore expliqué.

Au total, les services des Douanes algériennes ont reçu près de 700 demandes d'intervention depuis la mise en place de dispositif de lutte contre ce phénomène en 2007, alors que le nombre d'alertes diffusées avait atteint le chiffre de 551 durant la même période. Concernant le phénomène de la contrefaçon des médicaments, le responsable a souligné que les opérateurs pharmaceutiques du secteur n'ont pas encore introduit de demande d'intervention. Il a assuré que l'Etat a mis en place un contrôle strict des opérations commerciales des produits pharmaceutiques soumises à un règlement délivré par le ministère chargé de l'industrie pharmaceutique. Présent à ce colloque, Nabil Menasria, représentant de l'Organisation mondiale de la

santé (OMS) en Algérie, a rassuré que "l'Algérie n'est pas encore touchée par le phénomène de la contrefaçon des médicaments", alors qu'à l'échelle mondiale le marché des produits pharmaceutiques de qualité inférieure et contrefaçais représente, a-t-il mentionné, un montant de 30,5 milliards de dollars et concerne principalement les pays à revenu faible ou intermédiaire. Pour sa part, Abd El Kayoum Tahaoui, pharmacien spécialiste de la direction de veille de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), a mis en avant le rôle de l'agence dans la lutte contre la contrefaçon des produits pharmaceutiques à travers notamment ses missions d'attribution des agréments pour l'exercice de l'activité de fabrication et de commercialisation des médicaments, de l'audit des laboratoires et établissements de qualité ainsi que les opérations de contrôle menées sur le terrain en vue de veiller au respect de toutes les exigences réglementaires en la matière.

R.N

PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET DE MODERNISATION D'ALGER

Le président Tebboune donne le feu vert

LA CASBAH CONSTITUE "L'ÂME ET LE PILIER DE LA CAPITALE"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier, que le plan de développement et de modernisation d'Alger ouvrira des perspectives d'avenir prometteuses pour la promotion de la capitale du pays au vu des projets stratégiques importants qu'il prévoit.

À près avoir assisté, au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, à une présentation sur la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale, le président de la République a estimé que ce plan était "bon et plus qu'acceptable" et qu'il "ouvrirait des perspectives d'avenir prometteuses pour la capitale de notre pays". Le président de la République a, à cet égard, insisté sur "la nécessité de définir les délais et de prévoir des plans quinquennaux" pour évaluer l'avancement de la réalisation et déterminer le budget. Parmi les projets problématiques dans la capitale, celui de la restauration de la Casbah d'Alger reste le plus important. Le président de la République a insisté sur la nécessité de trouver des solutions urgentes pour préserver l'identité architecturale et historique de la Casbah d'Alger.

Le président a déclaré que la Casbah constitue "l'âme et le pilier de la capitale du pays et ses monuments appartiennent à tous les Algériens."

Le président a expliqué qu'avec le temps, les bâtiments de la Casbah se sont détériorés et qu'aucune solution n'a été trouvée pour ses problèmes depuis les années 1970. Il a insisté sur la nécessité de trouver "des solutions urgentes pour redonner son éclat et son lustre à cette ville antique".

Dans ce cadre, il a affirmé que la solution réside dans l'intervention de l'Etat pour acheter les immeubles privés dans ce quartier historique, afin qu'ils deviennent des biens nationaux, puis les restaurer et les réaménager pour accueillir des activités culturelles, artistiques, touristiques et artisanales.

Lors de cette occasion, le président a également appelé à redonner de l'importance au site de Riadh El-Feth à Alger, en permettant à ce lieu de proposer des services à la hauteur des attentes des familles qui le fréquentent régulièrement.



Il a également souligné la nécessité de terminer les travaux de réaménagement de l'Oued El-Harrach et d'inclure la commune de Ouled Qreish dans la stratégie de développement et de modernisation de la capitale.

Concernant le projet de construction d'un bassin de poissons à Alger, le président a ordonné qu'il soit "le plus grand de la région méditerranéenne", en mettant l'accent sur son exploitation dans le cadre touristique, notamment en organisant des excursions pour les enfants et les élèves. Il a demandé aux responsables du projet de lancer l'appel d'offres "dans les plus brefs délais".

Le président a conclu en insistant sur la nécessité de concrétiser ces projets, visant à garantir aux habitants de la capitale un cadre de vie adéquat avec des infrastructures et des équipements modernes, à la hauteur des grandes capitales mondiales.

Après cela, le président a visité une exposition présentant les différents projets inscrits dans le cadre de cette stratégie et de ses plans, visant à faire d'Alger un pôle de rayonnement arabe, islamique, africain et méditerranéen, comme l'ont indiqué les explications fournies au président. Cette stratégie inclut le plan blanc pour l'aménagement urbain et la réhabilitation des bâtiments, ainsi qu'un plan jaune relatif aux transports et déplacements dans la capitale, un plan vert visant à restaurer les équilibres écologiques et à développer l'environnement de la capitale, et un plan bleu visant à rétablir la connexion de la ville d'Alger avec la mer.

Ces plans comportent plusieurs projets, dont certains sont en cours de réalisation, tandis que d'autres seront réalisés à moyen et court terme, ainsi que la réhabilitation de la façade maritime et d'autres projets concernant divers secteurs.

Synthèse : R.N

PRÉTENDUES "CARTES DES PETITS-ENFANTS DE CHOUHADA"

Le ministère des Moudjahidines dément des fausses allégations

Le ministère des Moudjahidines et des Ayants droit a démenti, dimanche dans un communiqué, les informations erronées et les allégations mensongères récemment relayées sur les réseaux sociaux au sujet de présumées "cartes des petits-enfants de Chouhada", affirmant de résérer le droit d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre de qui-conque propage ces rumeurs et déclarations fallacieuses, indique un communiqué du ministère. Le ministère des Moudjahidines condamne "ces agissements indignes et dépassés attentatoires aux symboles de notre glorieuse histoire", tout en réfutant "les ru-

meurs relayées, concernant soit l'opération de reconnaissance de la qualité de membre par la Commission nationale de reconnaissance dont les travaux ont été clôturés en 2002, conformément aux recommandations et résolutions du 9e congrès de l'Organisation nationale des Moudjahidines (ONM), ou des opérations liées à la protection sociale des moudjahidines et des ayants droit". Selon le ministère, ces agissements sont orchestrés par les apôtres de la désinformation et de la manipulation", dans le but d'attirer à l'histoire de la Révolution du 1er novembre 1954, et de régler des comptes mesquins envers ses figures emblé-

matiques, après l'échec de leurs tentatives de manipuler la vérité sur notre Mémoire nationale", a écrit le ministère. Ces agissements, ajoute le même texte, sont motivés par des agendas liés à l'idéologie coloniale française dont les sbires nostalgiques tentent désespérément de raviver les souvenirs d'un passé révolu, clos le 5 juillet 1962 grâce aux sacrifices des enfants du peuple algérien, et ce afin de semer le doute sur les acquis et les réalisations enregistrées aujourd'hui par l'Algérie dans divers domaines". Le ministère a, par ailleurs, affirmé que "l'Etat, conformément à la Constitution, garantit le respect des symboles de la Révolution,

de la mémoire des Chouhada et de la dignité des ayants droit et des Moudjahidines". "Il veille également, à travers ses actions, à préserver la Mémoire nationale, témoignant ainsi de la fidélité de la Nation envers les immenses sacrifices consentis par notre vaillant peuple, de l'attachement des générations à l'esprit patriotique, et de leur fierté des gloires de la Révolution du 1er novembre 1954, tout en renforçant l'unité nationale, la défense de la souveraineté, la protection des acquis du peuple, la préservation des institutions de l'Etat, et la poursuite des victoires avec détermination pour l'édification et le développement".

EDUCATION NATIONALE

L'école privée sous la loupe de la cour des comptes

• PLUS DE 90 % DES ÉLÈVES SUIVENT DES COURS PARTICULIERS

Un rapport de la Cour des Comptes pour l'année 2022 a révélé que la contribution du secteur privé dans le domaine de l'éducation reste faible, malgré l'ouverture à l'investissement privé dans ce secteur depuis 2005. Selon les données fournies par le ministère de l'Éducation nationale, il apparaît que les progrès réalisés dans l'engagement du secteur privé sont limités, car le nombre d'élèves inscrits dans les établissements privés ne dépasse pas 2,1 % du total des élèves au niveau national. Selon le rapport de la Cour des Comptes, les données du ministère de l'Éducation montrent que le réseau des établissements privés n'a pas connu de développement significatif. Le nombre d'établissements privés est passé de 99 écoles en 2005 à 534 écoles en 2021, et le nombre d'élèves dans ces établissements a augmenté, passant de 13 125 élèves en 2005 à 67 124 élèves en 2021 dans les cycles supérieurs.

Le rapport a également souligné la persistance d'une couverture géographique inégale, malgré l'augmentation du nombre de wilayas (régions) abritant des écoles privées, passant de 14 wilayas en 2005 à 34 wilayas en 2021. Cela signifie qu'à la fin de 2021, un tiers des wilayas du pays ne disposaient toujours pas d'écoles privées.

En outre, la répartition des élèves par cycle montre des disparités : le cycle primaire représente la majorité avec 89,52 % des élèves, tandis que le cycle moyen et secondaire connaissent une moindre affluence, respectivement de 32,6 % et 7,11 %. L'aggravation du phénomène des "cours particuliers"

Dans le même contexte, le rapport de la Cour des Comptes a mis en lumière les principaux défis auxquels est confronté le système éducatif, parmi lesquels le phénomène des cours particuliers, qualifié d'activité informelle en forte expansion. Il a ainsi appelé le ministère de l'Éducation à lutter contre ce phénomène en se concentrant sur ses causes, en raison de son impact direct sur la qualité de l'enseignement, afin de garantir des résultats éducatifs satisfaisants. Le rapport annuel a précisé que le phénomène des cours particuliers, en tant que réalité liée à la qualité de l'éducation publique, n'avait pas fait l'objet d'une étude adéquate de la part du ministère de l'Éducation nationale. Les enquêtes et entretiens réalisés avec les services du ministère ont révélé l'absence d'études ou de recherches récentes et approfondies sur l'ampleur de ce phénomène, ses causes et ses effets. Ce sont les syndicats d'enseignants, les médias et les enquêtes universitaires qui ont pris l'initiative de l'analyser.

Le rapport a également révélé qu'une étude menée par l'université de Tizi-Ouzou sur les causes et les effets des cours particuliers dans le système éducatif a montré que, durant l'année scolaire 2012-2013, 90,40 % des élèves de cinquième année du primaire avaient suivi des cours particuliers, tandis que 73,48 % des élèves de quatrième année du collège étaient concernés. En 2013-2014, cette proportion a atteint 91,66 %.

Selon le rapport, les matières les plus demandées en cinquième année du primaire étaient le français (50,74 %), l'arabe (60,64 %) et les mathématiques (20,54 %).

Le phénomène des cours particuliers est principalement dû au manque de supervision et de suivi dans les établissements scolaires, à la difficulté à assimiler les programmes des matières principales, à des résultats scolaires faibles, ainsi qu'à des pressions sociales visant à obtenir de meilleures notes ou niveaux.

Parmi les effets sociaux et économiques de ce phénomène – selon le rapport – on note l'incapacité du système éducatif à maintenir la confiance des parents dans l'école en tant qu'institution éducative censée remplir sa mission de manière optimale, l'aggravation des inégalités sociales, l'épuisement des ressources financières des familles, la surcharge des élèves et leur privation de temps de repos et de loisirs nécessaires à un développement équilibré.

Amel Bici

FONCIER

Création du livret foncier électronique début 2025

Le livret foncier électronique sera créé au début de l'année prochaine dans le cadre du programme de transformation numérique en cours dans le secteur des Finances, dans le but d'améliorer les services offerts aux citoyens et de simplifier les démarches administratives, a annoncé, dimanche à Alger, le directeur général du Domaine national, Abderrahmane Khidi. Il a précisé, dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de lancement du réseau intranet de la Direction générale du Domaine national (DGDN), que cette nouvelle mesure entrera en vigueur "dans les premiers jours de la nouvelle année". "Le livret foncier électronique remplacera ainsi le format papier, ce qui permettra de réduire les retards constatés dans certains cas pour la délivrance du livret et de résoudre définitivement le problème des files d'attente", a-t-il dit. La création du livret foncier électronique, aux nombreux avantages, notamment la réduction des délais de préparation et de délivrance de manière sécurisée, s'inscrit parmi les dispositions prévues par la loi de finances 2025, notamment son article 161, a-t-il ajouté.

S'agissant du nouveau réseau intranet dont dispose la DGDN, le directeur général a fait observer qu'il renforce la performance de la plateforme "Espace Algérie" (fadaeljazaair.mf.gov.dz), laquelle atteindra bientôt le seuil d'un million de visiteurs. Il a invité les citoyens et les professionnels à utiliser ce site pour demander des plans cadastraux, des copies d'actes fonciers, le livret foncier et le suivi de son traitement, ainsi que des certificats négatifs. Ce site, qui propose plus de 6000 services, constitue une étape supplémentaire dans le processus de modernisation et de transformation numérique, a indiqué le responsable. Le réseau intranet de la DGDN, déployé par Algérie Télécom, "relie de manière sécurisée les 587 services extérieurs de la direction, répartis entre 12 directions régionales, 61 directions des domaines, 61 directions de la conservation foncière et du cadastre, 217 conservations foncières et 234 inspections des domaines", selon les explications du DG. Ce réseau permettra l'échange instantané des données relatives au foncier et offrira à la direction des solutions numériques, dont le suivi des biens saisis et confisqués par les différents services de sécurité, ainsi que la gestion des biens nationaux.

A cet égard, M. Khidi a précisé que les biens saisis sont des dossiers transmis à la DGDN après des saisies menées par les corps de sécurité. La base de données du ministère des Finances permet de connaître précisément ces biens et les modalités de leur traitement rapide afin d'éviter leur détérioration et de les mettre en vente en temps voulu". Les statistiques comprennent des chiffres exacts sur ces biens saisis, utiles à plusieurs départements ministériels, a-t-il ajouté, mettant en avant les efforts de la DGDN visant à trouver des solutions au nombre important des véhicules saisis et autres biens. Ces solutions nécessitent "une couverture juridique permettant d'accélérer leur vente", précise le même responsable, faisant savoir que cette question "sera examinée avec les instances judiciaires pour adopter les mesures les plus appropriées". Actuellement, le nombre des dossiers relatifs aux biens saisis, toutes catégories confondues, s'élève à 21.470, tous enregistrés dans le réseau intranet de la direction, selon M. Khidi lors de la présentation d'un exposé exhaustif sur le fonctionnement de la nouvelle plateforme.

Parmi les nouvelles mesures qui seront appliquées l'année prochaine, figure celle concernant "le foncier inscrit dans des comptes anonymes et celui dont les propriétaires sont titulaires de titres non publiés ou de certificats de possession, permettant de régulariser leur situation administrativement sans recours à la justice".

113E RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'OPAEP

Accord pour la restructuration de l'Organisation

Les membres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP), sont convenus, dimanche, de la restructuration de l'Organisation, de la réécriture de son accord constitutif ainsi que du développement de ses activités et du changement de son nom en "Organisation arabe de l'énergie", a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

Cette décision a été prise lors de la 113e réunion du Conseil des ministres de l'OPAEP, tenue au Koweït, avec la participation du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, et des ministres des pays membres chargés du secteur pétrolier.

La décision permettra au secrétariat général de l'Organisation de poursuivre les efforts de développement des activités de l'OPAEP, selon le communiqué, ajoutant que ces décisions seront mises en œuvre conformément aux procédures réglementaires de chaque pays membre. Et d'ajouter que cette décision a été prise suite à une "étude minutieuse et une évaluation globale des développements et des défis auxquels fait face le secteur de l'énergie, aux niveaux nationaux, régionaux et internationaux, notamment ces dernières années", ajoute la même source, précisant que "les mutations accélérées liées au secteur ont imposé la révision et le développement des activités et des objectifs de l'Organisation afin d'inclure tous les domaines relatifs au secteur de l'énergie".

Cette action vise à "promouvoir le rôle de l'Organisation en tant que catalyseur de coopération et d'échange d'expertises entre les pays membres sur les questions liées à l'énergie, à explorer les opportunités et à relever les défis auxquels fait face ce secteur vital, tout en contribuant au développement des compétences et des capacités nationales des Etats membres dans un secteur considéré comme étant un pilier pour les économies de ces



Etats", a fait savoir la même source.

Le Secrétariat général de l'OPAEP a affirmé qu'il œuvrerait sans relâche pour concrétiser dans un "futur proche", tous les points du plan de développement de l'organisation, suivant à cet égard le soutien des pays membres, représentés par les ministres de l'énergie et du pétrole, et des membres du bureau exécutif de l'organisation.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Arkab a salué les "efforts considérables consentis par l'Organisation dans le but de développer ses activités et de devenir par la suite un acteur de premier plan dans le concert des organisations mondiales, en termes de performance et d'influence sur le paysage énergétique mondial".

Ce paysage énergétique, souligne M. Arkab, connaît des changements et des mutations profondes, d'où l'impératif de

conjuguer nos efforts afin de préserver les intérêts des pays membres, de renforcer notre sécurité énergétique à moyen et à long terme et de maintenir la stabilité des marchés pétroliers pour soutenir l'investissement et les revenus en vue de promouvoir le développement socioéconomique de nos pays, d'une part, et de poursuivre les approvisionnements à l'effet de garantir la sécurité énergétique mondiale, d'autre part". Le ministre d'Etat a également affirmé que "la demande mondiale connaît une augmentation continue et nécessitera toutes les ressources énergétiques, y compris les énergies fossiles, dont le gaz naturel, une énergie propre et d'avenir, à même de contribuer grandement à la transition énergétique et d'accompagner le développement des énergies nouvelles et renouvelables à l'avenir". Pour ce faire, poursuit-il, "il est impératif de soutenir et de développer ces

ressources à travers des décisions judicieuses et appropriées en vue de faire face à ces défis, de protéger nos intérêts et de contribuer à la sécurité énergétique mondiale".

Avant la tenue de la réunion ministérielle, les ministres participants ont été reçus officiellement par le Premier ministre du Koweït, Cheikh Ahmed Abdullah Al-Ahmad Al-Sabah. La rencontre a permis de souligner "l'importance de l'action arabe commune dans le domaine de l'énergie, notamment des hydrocarbures, pour réaliser le développement durable et renforcer la position des pays arabes sur le marché énergétique mondial", selon le communiqué du ministère. L'organisation, rappelle-t-on, compte 10 pays arabes membres: l'Algérie, le Koweït, l'Arabie Saoudite, la Libye, le Qatar, Bahreïn, les Emirats Arabes Unis, l'Irak, la Syrie et l'Egypte.

R.E

PROJET DE LIGNE FERROVIAIRE TINDOUF-GARA DJEBILET

Pose des rails à l'aide d'un train spécial

La société chargée de la réalisation du tronçon ferroviaire reliant Tindouf à la mine de Gara Djebilet, dans le cadre du projet de la ligne minière ouest, a entamé la pose des rails à l'aide d'un train spécial dans le but de livrer ce tronçon en 2025, a indiqué, dimanche, l'Agence nationale d'études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). Ce train spécial est composé de huit locomotives, de 80 transporteurs de traverses en béton et de rails, permettant ainsi une pose "très rapide" des voies sur ce tronçon qui s'étend sur 135 km, a précisé la même source.

Cette opération intervient suite au parachèvement par l'entreprise chinoise chargée de la réalisation de la ligne ferroviaire, China Railway Construction Corporation (CRCC), d'une grande partie des travaux de réalisation de la plateforme inférieure

de ce tronçon, qui s'inscrit dans le projet de la ligne minière ouest reliant Bechar, Tindouf et Gara Djebilet, sur une distance totale de 950 km. Le recours à ce train spécial par l'entreprise chinoise s'inscrit dans le cadre des efforts de l'ANESRIF, en tant que maître d'ouvrage, visant à livrer le projet de la ligne minière ouest avant les délais contractuels fixés à mars 2026, comme l'avait précédemment indiqué à l'APS le chargé de la communication de l'Agence, Abdelkader Mazar.

De son côté, la société chinoise a affirmé que le tronçon Tindouf-Gara Djebilet sera livré en 2025. Outre l'utilisation de ce train spécial, une unité de production de traverses en béton, d'une capacité de 3.000 traverses par jour, a été réalisée en sus d'autres unités produisant 100.000 tonnes de gravier par jour. En parallèle, l'entreprise prévoit de terminer les travaux de ni-

vellement de ce tronçon au début de l'année prochaine et de parachever les travaux des infrastructures techniques en mars 2025.

Pour rappel, le premier tronçon du projet de la ligne minière ouest s'étend sur 200 km, de Bechar jusqu'aux frontières de la wilaya de Beni Abbès, sa réalisation est partagée entre plusieurs entreprises publiques. Le deuxième tronçon dont la réalisation est confiée à d'autres entreprises publiques s'étend sur 175 km, d'Oum El Assel à Tindouf. S'étendant sur 575 km, le troisième tronçon dont la réalisation est assurée par un groupe d'entreprises dirigé par la société chinoise "CRCC", est divisé en deux parties: du point kilométrique (PK) 200 à Oum El Assel (Tindouf) sur 440 km, et de Tindouf à Gara Djebilet sur 135 km.

R.E



BARRAGE DE DRAÂ EDDIS (SÉTIF)

Lancement en 2025 d'un projet portant sur l'alimentation en eau potable de 15 communes



Un projet portant sur l'alimentation en eau potable (AEP) de 15 communes de la wilaya de Sétif, à partir du barrage Draâ Eddis, dans la commune de Tachouda (est de Sétif), sera lancé "avant fin mars 2025", a affirmé, dimanche, le directeur de l'Hydraulique, Nadji Bencheriet. "Le ministère de l'Hydraulique a récemment libéré le cahier des charges relatif à l'opération de soutien et de sécurisation de l'AEP des habitants de 15 communes depuis le barrage de Draâ Eddis, ce qui permet le lance-

ment des travaux avant la fin du 1er trimestre 2025", a ajouté le même responsable dans une déclaration à l'APS. M. Bencheriet a précisé que les communes devant bénéficier de ce projet sont celles d'Ain Sebt, de Beni Aziz, de Maaouia, de Dehamcha, d'Ain El Kebira, de Djemila, de Babor, de Serdj El Ghoul, de Tachouda, de Beni Fouda, d'El Eulma de Guelta Zerga, de Bellaâ, de Bir El Arch et de Bazer-Sakra. Selon le directeur de l'Hydraulique, cet important projet sera soutenu, dans une

première phase, par la construction d'une station de traitement des eaux d'une capacité de 136.000 m³/jour, d'un réservoir de 20.000 m³ et d'une station de pompage, avant la réalisation, dans une seconde phase, de 140 km de conduites de différents diamètres, de 3 stations de pompage et de 14 réservoirs d'une capacité totale de 85.000 m³, en plus d'un système de contrôle à distance. Pour rappel, ce projet s'inscrit dans le cadre du système des grands transferts vers la région des Hauts-plateaux qui comprend le transfert

Nord-ouest depuis le barrage de Tichy-Haf (Béjaïa) vers 6 réservoirs de la région nord-ouest de Sétif (mis en service en avril 2024), suivi du transfert ouest depuis le barrage d'Ighil-Emda, près de Kherrata (Béjaïa) vers le barrage de Mahouane, près de Sétif, principal fournisseur d'eau potable pour la population de 11 communes de Sétif, mise en service en février 2019. S'agissant du transfert Est, à partir du barrage d'Erraguène vers l'ouvrage hydraulique de Tabel-lout (Jijel) et de là vers le barrage de Draâ Eddis.

TISSEMSILT

Achèvement des travaux d'aménagement de deux zones d'activités

Les travaux d'aménagement et de réhabilitation de deux zones d'activités, dans la wilaya de Tissemsilt, ont été achevés, récemment, a-t-on appris du directeur par intérim de l'Industrie, M. Hocine Chaker. M. Chaker a précisé que l'opération de réhabilitation, supervisée par la direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya, a concerné deux zones d'activités. La première, située dans la commune de Tissemsilt, s'étend sur une superficie de plus de 21 hectares et a bénéficié d'une enveloppe budgétaire dépassant 200 millions de dinars. "Les travaux y sont achevés à 100 % et il ne reste plus que le raccordement à l'eau potable et à l'éclairage public", a-t-il précisé, ajoutant que la deuxième zone d'activité, située à Sidi Mansour dans la commune de Khefisti, "qui s'étend sur environ 7 hectares, a été dotée d'une enveloppe financière de plus de 95 millions de dinars pour réaliser les travaux ciblant cette zone d'activité", qui sont également finalisés, indique-t-on.

Selon le même responsable, ces deux zones d'activités seront mises à la disposition des investisseurs "sérieux" souhaitant lancer des projets dans divers secteurs d'activité au niveau de la wilaya.

Une partie de ces espaces sera dédiée aux jeunes porteurs de projets, ce qui contribuera à dynamiser la région et à créer des emplois. Il convient de rappeler que la wilaya a récupéré près de 13 hectares de terrains industriels auprès d'investisseurs n'ayant pas concrétisé leurs projets, dans le cadre d'une opération de régularisation foncière. Ces terrains seront inscrits sur la plateforme numérique du secteur afin de les attribuer à des investisseurs "sérieux", a fait savoir le même responsable.

BLIDA

Opération d'élimination de 30.000 litres de pesticides antiacridiens périmes

L'opération d'élimination de 30.000 litres de pesticides antiacridiens périmes a été entamée, dimanche, par la direction de l'environnement de Blida, dans le but de préserver l'environnement, a-t-on appris auprès de cette direction. "Dans le cadre d'une opération nationale financée par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, nos services ont entamé l'opération d'élimination de 30.000 litres de pesticides utilisés dans la lutte antiacridienne et stockés depuis 2010 à la subdivision agricole de la commune de Chiffa", a indiqué dans une déclaration à l'APS, le directeur du secteur, Ouahid Tchachi. Le transport et le traitement de cette quantité de produits périmes ont été confiés à une entreprise spécialisée du domaine, pour assurer la conformité de l'opération aux normes en vigueur, a-t-il ajouté. Le même responsable a fait part d'une 2e opération en cours d'étude, en vue de l'élimination de l'amiante actuellement stockée à l'unité industrielle d'amiante de Metfah (extrême-Est de Blida), fermée depuis 2010 par décision ministérielle. "Le traitement et l'élimination de ces déchets ont été confiés à des bureaux d'études spécialisés", a-t-il précisé.

A noter que de nombreux bureaux d'études s'attelent actuellement à l'étude de l'élimination des déchets d'amiante. L'un d'eux sera sélectionné dans les prochains jours, et l'opération sera confiée à une entreprise spécialisée du domaine.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de tutelle visant le traitement et l'élimination de différents types de polluants, notamment les déchets spéciaux et dangereux qui ont un impact négatif sur l'homme et l'environnement, selon la même source.

OUARGLA

Une délégation de l'Université russe d'Oufa visite l'ENS

Une délégation de l'Université d'Oufa en Russie a visité dimanche l'Ecole normale supérieure (ENS) d'Ouargla, dans le cadre du renforcement de la coopération dans la formation académique et la recherche scientifique.

La visite de la délégation intervient en application de la convention de coopération signée en mai dernier en Russie et portant sur le développement et l'exécution de programmes communs de recherches, l'échange d'enseignants universitaires et des étudiants, l'organisation commune de manifestations académiques et scientifiques, conférences, ateliers et expositions, a indiqué le directeur de l'ENS, Mohamed Faouzi Benbrahim.

La rencontre a permis aux

directeurs des deux institutions de l'enseignement supérieur d'examiner les voies et moyens de consolider leur coopération, les opportunités offertes par l'Oufa aux étudiants étrangers, ainsi que l'éventuelle révision à la hausse des bourses d'études pour les étudiants de Master et Doctorants de l'ENS. Le doyen de la Faculté de pétrole et des mines, chargé de la recherche scientifique à l'Université Oufa, Pr. Sultanov Shamil, chef de centre de recherches scientifiques à l'Université



d'Oufa, a, dans son intervention, donné un aperçu sur les facultés et spécialités académiques disponibles au niveau de cette institution et les opportunités d'études mises à la disposition des étudiants étrangers, dont les algériens. Mettant à profit ce séjour en Algérie, la délégation russe a visité les structures de formation, dont les

salles de cours, laboratoires et bibliothèque centrale de l'ENS, ainsi qu'une exposition des clubs scientifiques de l'ENS versés dans divers domaines, dont les énergies renouvelables, la géologie et autres filières. La délégation de l'Université russe d'Oufa devra se rendre à Hassi-Messaoud où elle visitera des entreprises pétrolières.

SKIKDA

Production prévisionnelle de plus de 3 millions de litres d'huile d'olive

Une production prévisionnelle dépassant les trois millions de litres d'huile d'olive est attendue dans la wilaya de Skikda au terme de l'actuelle campagne 2024-2025 de récolte d'olive entamée au début du mois de novembre passé, a-t-on indiqué dimanche à la direction des services agricoles (DSA). Cette production sera presque égale à celle de la production obtenue durant la saison précédente qui avait dépassé trois millions de litres d'huile d'olive, a précisé la même source.

La production d'olive prévue au terme de cette campagne, qui sera clôturée fin janvier prochain, devra atteindre 195.000 quintaux à cueillette sur 12.546 hectares de vergers oléicoles, précisent les services agricoles qui relèvent que la wilaya de Skikda dispose de 100 huileries modernes pour la plupart.

Toutes les 38 communes de la wilaya de Skikda sont productrices d'olive, avec une forte concentration de vergers oléicoles à Tamalous, Ain Kechra, Sidi Mezghiche et Bekkouche Lakhdar.

EL-BAYADH (LUTTE CONTRE LES FLÉAUX SOCIAUX)

Nécessité de la formation continue des cellules d'écoute

Les participants à une rencontre de formation des cellules d'écoute et de prévention de la santé des jeunes, organisée, dimanche au chef-lieu de wilaya d'El-Bayadh, ont insisté sur la nécessaire collaboration entre tous les acteurs et sur la formation continue des cellules d'écoute pour contribuer efficacement à la lutte contre les fléaux sociaux.

Le directeur de la Jeunesse et des Sports, Kaddour Meziane, a précisé que cette rencontre, tenue au centre universitaire d'El-Bayadh, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des programmes sectoriels participatifs et intégrés entre les différents acteurs, visant à prendre en charge les jeunes à travers les structures sportives et de jeunesse, et à les éloigner

des fléaux sociaux en activant le rôle des cellules d'écoute et en formant leur personnel pour contribuer à la sensibilisation, à l'accompagnement et à la prise en charge de la santé mentale des jeunes. Pour sa part, le directeur de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), Nadji El Bachir, a souligné qu'il est nécessaire d'œuvrer collectivement à sensibiliser et soutenir les initiatives visant à combattre les phénomènes sociaux négatifs. Il a précisé que cette rencontre de formation est une occasion d'améliorer le niveau de performance des cellules d'écoute et des maisons de jeunes en renforçant les compétences, en échangeant des connaissances et des expériences, et en acquérant de nouvelles méthodes pour traiter et lutter contre les fléaux sociaux.

Le Dr Habib Bensafi, du centre universitaire "Nour El Bachir" d'El Bayadh et président de ces journées de formation, a souligné le rôle important des spécialistes qui supervisent les cellules d'écoute dans la lutte contre ces fléaux, ainsi que le rôle de l'université en tant que lien entre les laboratoires de recherche spécialisés, les experts et les cadres des secteurs de la jeunesse et des sports.

Cette rencontre de trois jours est organisée par la Direction de la Jeunesse et des Sports et l'ODEJ, en coordination avec le centre universitaire "Nour El Bachir", sous le thème "Et la marche continue après ton départ, feu Berrizini Badredine", en hommage à l'un des cadres de l'ODEJ. Elle vise plus de 50 cadres du secteur de la jeunesse et des sports, ainsi

que des conseillers en orientation du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, ainsi que d'autres secteurs, avec la participation de professeurs et de chercheurs de diverses universités.

De nombreuses interventions scientifiques, ainsi que des ateliers de formation et des campagnes de sensibilisation sur la prévention des fléaux sociaux, ont été programmés à cette occasion, en plus d'une exposition liée à cet événement. En marge de la rencontre, une convention de coopération a été signée entre la Direction de la Jeunesse et des Sports et le centre universitaire "Nour El Bachir" d'El Bayadh, permettant l'organisation d'événements et de manifestations communes sur divers sujets.

FOOT/ CHAMPIONNAT D'ITALIE (16^e JOURNÉE)

Fin de série de huit victoires de rang pour la Fiorentina

L'équipe de Bologne a mis fin à la série de huit victoires consécutives de la Fiorentina en s'imposant à domicile (1-0), dimanche lors de la 16^e journée du Championnat d'Italie. Jens Odgaard a inscrit le seul but de la rencontre à la 59^e minute, infligeant à la "Violetta" sa première défaite en Serie A depuis le 29 septembre. Le club toscan reste 4^{ème} (31 pts) avec un match en moins, celui contre l'Inter Milan arrêté le 1^{er} décembre après l'arrêt cardiaque d'Edoardo Bove, mais affiche désormais six points de retard sur le leader Atalanta, qui a échancré samedi à Cagliari (1-0) une dixième succès de suite. Grâce à cette cinquième victoire sur les sept derniers matches, Bologne, entraîné désormais par l'ancien coach de la Fiorentina Vincenzo Italiano, a grimpé à la 7^e place (25 pts). (APS)

R.S

FOOT/ LIGUE 1 FRANÇAISE (15^e JOURNÉE) OGC NICE

Bouanani signe son troisième but de la saison

L'ailier offensif international algérien de l'OGC Nice, Badreddine Bouanani, a signé son troisième but de la saison, toutes compétitions confondues, lors du match nul décroché dimanche sur le terrain de Montpellier (2-2), pour le compte de la 15^e journée de la Ligue 1 française de football. Titularisé par l'entraîneur Franck Haise, le jeune joueur algérien (20 ans) a permis à son équipe de reprendre l'avantage en marquant le deuxième but (2-1) à la 28^e minute de jeu, après un bel exploit technique. Le joueur formé à Lille OSC a marqué auparavant contre Le Havre en championnat (2-1), et devant les Ecossais des Glasgow Rangers (1-4), en Ligue Europa. À l'issue de ce résultat, le club niçois se hisse à la 6^e place au tableau, en compagnie du RC Lens, avec 24 points obtenus, alors que Montpellier reste scotché à la 10^e position de lanterne rouge avec 9 unités seulement. En octobre dernier, le milieu algérien a prolongé son contrat avec l'OGC Nice de deux saisons supplémentaires, soit jusqu'en 2029. Ayant rejoint le club azuréen en juillet 2022, en provenance de l'OSC, son club formateur, Bouanani avait joué son premier match professionnel avec les "Algériens" en janvier 2023. Il avait fait l'objet d'un prêt au FC Lorient (Ligue 2) lors de la seconde partie de la précédente saison (11 apparitions/ 1 but). International U16, U18 et U19 français, Bouanani avait décidé en mars 2023 de rejoindre la sélection algérienne. Il avait honoré sa première sélection avec les "Vertes" le 23 mars 2023 contre le Niger (2-1), au stade Nelson-Mandela de Baraki. Il compte 6 sélections.

R.S

FOOT/ PREMIER LEAGUE Wolverhampton, avant-dernier, limoge son manager Gary

Wolverhampton a limogé dimanche son manager Gary O'Neill, après une quatrième défaite consécutive la veille en Premier League, la 11^e de la saison. Avant-dernier du championnat d'Angleterre, avec seulement 9 points en 16 journées, l'équipe de l'international algérien, Rayane Alt-Nouri, s'est de nouveau incliné, cette fois à domicile face au promu Ipswich (2-1). "Les Wolves se sont séparés de l'entraîneur Gary O'Neill", a notamment annoncé dans un communiqué le club du centre de l'Angleterre, saluant au passage le maintien qu'il était parvenu à décrocher l'an dernier. Gary O'Neill, âgé de 41 ans, avait pris en main l'équipe de Wolverhampton à quelques jours du début de la saison 2023-24, à la suite du départ de l'Espagnol Juan Peregut, sur la base d'un contrat de quatre ans. Son successeur n'a pas encore été désigné, alors que les Wolves se déplacèrent à Leicester dimanche prochain, dans le cadre de la 17^e journée.

R.S

ESPAGNE

Le Barça n'avance plus, l'Atlético en profite

Mené dès la quatrième minute de jeu, le FC Barcelone a subi sa quatrième défaite de la saison en championnat dimanche face au promu Leganés (1-0), laissant reculer un peu plus ses concurrents dans la course au titre, le Real Madrid et l'Atlético Madrid.

Retroussé d'entrée par un coup de tête sur corner du capitaine adverse Sergio González (4e, 1-0), le Barça (1er, 38 points), toujours leader du championnat espagnol, n'est jamais parvenu à revenir au score malgré une nette domination (80% de possession) et de nombreuses occasions, et permet à l'Atlético (2e, 38 points), tombeur plus tôt de Getafe (1-0), de revenir à sa hauteur avec un match en plus à disputer.

Les deux équipes s'affronteront le week-end prochain au stade olympique de Montjuïc dans un choc au sommet pour la première place. Tenu en échec (3-3) par son modeste voisin le

Rayo Vallecano samedi, le Real Madrid (3e, 37 points) n'a finalement pas fait une si mauvaise opération et pourrait rapidement virer en tête en cas de succès lors de ses deux prochaines rencontres face au Séville FC et à Valencia début janvier.

Le club catalan, auteur d'un début de saison quasi-parfait, n'a gagné qu'un seul de ses six derniers matchs de Liga (3 nuls, 2 défaites) et a vu sa confortable avance fondre journée après journée depuis son carton dans le Clásico sur la pelouse du Santiago Bernabéu fin octobre (4-0).

"C'était un match pourri. C'est impossible de quitter le terrain heureux aujourd'hui. Nous avons commencé le match en étant totalement endormis et c'est à ce moment-là qu'ils ont marqué. Nous avons ensuite repris nos esprits, mais nous n'avons pas eu l'énergie nécessaire pour marquer", a déploré le milieu espagnol Pedri au micro de DAZN. "Nous de-

vons être meilleurs devant le but si nous voulons gagner des points, nous sommes dans une mauvaise passe en championnat et nous devons renverser la situation", a-t-il ajouté.

L'Atlético poursuit sa folle série. Une dégringolade dont a su profiter l'Atlético Madrid, qui a signé plus tôt samedi une onzième victoire consécutive toutes compétitions confondues en s'imposant de justesse (1-0) à domicile face à son voisin Getafe, grâce à un but de l'attaquant norvégien Alexander Sorloth. L'ex-buteur de Villarreal, entré en jeu en seconde période, a offert trois points précieux à son équipe en reprenant de la tête un centre de l'Argentin Nahuel Molina (69e, 1-0), permettant à l'Atlético de faire un énorme coup au classement en doublant son ratio le Real Madrid et en revenant à égalité de points du FC Barcelone.

Auteurs de sa septième réalisation en Liga depuis sa signature cet été pour 32 millions d'eu-

ros, sa 24^e de l'année 2024, le colosse norvégien est le joueur ayant inscrit le plus de buts au cours de l'année écoulée, derrière le Polonois Robert Lewandowski (27).

En crise fin octobre après des revers face à Benfica (4-0), Lille (3-1) et le Betis Séville, les Colchoneros n'ont depuis plus connu la défaite et complètement relancé la course au titre en Liga, alors que le Barça a échancré les performances. Dans les autres matchs de la journée, le Betis Séville (9e, 24 points) a réalisé une très bonne opération en allant s'imposer (2-1) sur la pelouse de Villarreal (6e, 26 points), malgré plus d'une heure passée à dix après l'expulsion de l'Argentin Chimy Ávila et l'Athletic Bilbao (4e, 33 points) a été tenu en échec (1-1) à Alavés (17e, 16 points).

Et la Real Sociedad (7e, 25 points), qui restait sur cinq succès consécutifs, a été freinée à Anoeta (0-0) par Las Palmas (14e, 19 points). AFP

ANGLETERRE

Pour Manchester City, l'enfer c'est United

Manchester City a craqué dimanche chez lui dans le derby contre le rival honni, Manchester United (2-1), en encaissant deux buts sur le tard, et surtout une huitième défaite en onze matches, toutes compétitions confondues.



Martin, licencié dans la foulée.

Manchester United (13e, 22 pts) apparaît un cran en dessous, certes, mais la victoire à l'Etihad pourrait offrir un élan considérable à l'équipe de Ruben Amorim.

Le Portugais de 39 ans avait fait le choix d'écartier Marcus Rashford et Alejandro Garnacho, et il a été récompensé par la performance majuscule de Diallo (22 ans), un autre ailier. L'Ivoirien a lancé la remontée en profitant d'une passe en retrait trop molle de Matheus Nunes, milieu reposé en défense, qui l'a accroché dans la surface en voulant rattraper son erreur.

Et il a inscrit le but victorieux à la 90e d'un superbe enchaînement: petite touche du pied pour lober Ederson, puis tir dans un angle fermé.

Manchester United relève la tête après deux défaites successives en Premier League

contre Arsenal (2-0) et Nottingham (3-2).

A l'inverse, Manchester City reste englué dans la pire crise du mandat de Pep Guardiola, débuté en 2016. En championnat, le club au maillot bleu ciel n'a pris que quatre points sur les sept dernières rencontres.

"Que puis-je dire? Le calendrier est dur, les joueurs blessés? Non", a réagi l'entraîneur Marcus Rashford et Alejandro Garnacho, et il a été récompensé par la performance majuscule de Diallo (22 ans), un autre ailier. L'Ivoirien a lancé la remontée en profitant d'une passe en retrait trop molle de Matheus Nunes, milieu reposé en défense, qui l'a accroché dans la surface en voulant rattraper son erreur.

Et il a inscrit le but victorieux à la 90e d'un superbe enchaînement: petite touche du pied pour lober Ederson, puis tir dans un angle fermé.

Les deux équipes ont beau être séparées par 70km, elles sont unies dans une rivalité singulière depuis les années 1970, et cela s'est vu dès les premiers contacts dimanche.

Mais les "Eagles" ont gardé la tête froide et fait trembler les filets par Trevoh Chalobah (27e) et Ismaïla Sarr (33e, 82e), avant d'encaisser un "csc" de leur capitaine Marc Guehi (87e).

"C'est absolument énorme", s'est réjoui sur Sky Sports le gardien Dean Henderson, déterminant sur plusieurs pâtes. "Ils (les supporters) nous ont harcelé toute la semaine, nous disant que nous serions des héros si nous gagnions ce match".

Quinzième, Crystal Palace a obtenu deux victoires sur ses trois derniers matches, après n'en avoir obtenu qu'une lors des treize précédents.

Brighton (9e, 24 pts), à l'inverse, traverse une mauvaise passe : cela fait désormais quatre matches sans victoire (deux nuls, deux défaites) pour l'équipe de Fabian Hürzeler.

AFP

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS

L'USMA solide leader, le CSC n'a pas démerité, le MCA trébuche

L'USM Alger a conservé sa première place du groupe C, de la Coupe de la Confédération africaine, en s'imposant avec l'art et la manière face aux Ivoiriens de l'ASEC Mimosas (3-0), pour le compte de la 3e journée, marquée par une défaite difficile à digérer du CS Constantine face aux Angolais de Bravos do Maquis (2-3), alors que le MC Alger s'est incliné à domicile face à Al Hilal du Soudan (0-1) en Ligue des champions.

En Coupe de la Confédération africaine, l'USMA n'a pas fait dans le détail en réalisant une importante victoire face aux Ivoiriens de l'ASEC Mimosas sur le score sans appel de 3 à 0, un succès qui lui a permis de conserver la tête du groupe C et qui confirme ainsi les ambitions des Algérois d'aller le plus loin dans cette compétition. Après un début difficile des Usmistes qui avaient du mal à trouver leurs repères notamment en défense, les protégés de l'entraîneur Nabil Maalouf vont ensuite exercer un grand pressing sur le camp adverse et leurs efforts seront enfin récompensés par un premier but sur une passe du latéral gauche, Lamara, le défenseur adverse Yabré trompe son gardien de but et inscrit un but contre son camp (16e). Les Algérois doublent la mise sur un penalty transformé par Belkacem (41e), avant de réussir à marquer un troisième but suite à un coup franc bien botté par Benzaza et dont la balle est repoussée par le portier des visiteurs, sur Belkacem qui la reprend pour inscrire le 3e but (54e). Dans l'autre match du groupe C, les Botswanais d'Orapa United ont été tenus en échec à la maison par le représentant sénégalais Jaraaf (0-0). A l'issue de ces résultats, l'USMA prend les commandes avec 7 points, à trois longueurs de son poursuivant direct l'ASEC Mimosas (4 pts). Jaraaf et Orapa United suivent derrière avec 2 points chacun.

LE CS CONSTANTINE MÉRITAIT MIEUX, LE MCA TOMBÉ À DOMICILE

L'autre représentant algérien dans la coupe de la CAF, le CS Constantine, s'est incliné face aux Angolais de Bravos do Maquis (2-3), au stade du 11 novembre de Luanda, pour le compte du groupe A, une défaite difficile à digérer pour les Sanafirs qui auraient pu prétendre au moins au match nul, au vu de la physionomie de la rencontre. Ayant raté le début de leur match en encaissant deux buts signés Pacienza sur penalty (17e) et Francis (21e), les Sanafirs ont réussi à faire une remontada et revenir à hauteur de leur adversaire, grâce à Mouaki (63e) et Bellaouia (80e), mais au moment où le CSC pensait tenir le point du match nul, Celio réussit à offrir la victoire aux Angolais dans les toutes dernières minutes (90e+4). Il s'agit de la première défaite pour le CSC dans cette compétition, après avoir rem-



porté jusque-là toutes ses rencontres, y compris les quatre matches disputés lors des deux premiers tour préliminaires. Lors de la 4e journée, le dimanche 5 janvier 2025, le CSC recevra Bravos do Maquis, alors que l'USMA se rendra à Abidjan pour croiser le fer avec l'ASEC Mimosas. En ligue des champions, le MC Alger, l'un des deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football (C1), s'est incliné face à la formation soudanaise d'Al Hilal sur le score de 1 à 0, en match comptant pour le groupe A, disputé samedi soir au stade olympique du 5 juillet. Après avoir réussi à empocher les trois points de la victoire lors de la précédente journée face aux Tanzaniens des Young Africans (2-0), les Mouloudéens n'ont pu confirmer cette fois-ci à domicile face à l'actuel leader, Al-Hilal du Soudan. Une défaite amère pour le représentant algérien qui devra trouver les ressources nécessaires pour rester dans la bonne dynamique et décrocher le ticket qualificatif aux quarts de finale. Dans l'autre rencontre de cette poule, le TP Mazembe de la RD Congo et les Young Africans de Tanzanie se sont neutralisés (1-1). Mazembe a ouvert le score par Cheikh Fofana (42e), avant que Prince Dube n'égalise pour

Young Africans dans le temps additionnel (90e+4e). A l'issue des rencontres de la troisième journée du groupe A, Al Hilal (9 points) occupe la première place du classement devant le MC Alger (4 points), le TP Mazembe (2 pts) et Young Africans (1 pts). Lors de la quatrième journée de la phase de poules, prévue du 3 au 5 janvier 2025, le MC Alger se déplacera à Nouakchott pour affronter Al Hilal, alors que Young Africans accueillera le TP Mazembe. L'autre représentant algérien en C1 africaine, le CR Belouizdad, se déplacera au Caire, pour affronter, dimanche prochain, Al-Ahly pour le compte de la 3e journée de la poule C. Ce match avait été reporté en raison de la participation de la formation égyptienne en Coupe intercontinentale de la Fifa. Pour rappel, les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale de la prestigieuse compétition de clubs de la CAF. Dans l'autre match du groupe, le Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire) avait été tenu en échec (1-1) par Orlando Pirates (Afrique du Sud). A l'issue de ce match, Orlando Pirates occupe la 1re place, avec (5 pts), devant Al-Ahly SC (4 pts), le CR Belouizdad (3 pts) et le Stade d'Abidjan (1 point).

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR)

L'ES Sétif et la JS Kabylie lorgnent la première place

L'ES Sétif accueillera le Paradou AC aujourd'hui en match de mise à jour de la Ligue 1 Mobilis avec l'objectif de gagner pour prendre seule les commandes du championnat, tandis que la JS Kabylie, sur une bonne dynamique, recevra le MC El Bayadh dans une affiche des deux extrêmes.

L'ESS (1e, 19 pts) qui a manqué l'occasion, lors de la défunte journée, de s'emparer de la première place après avoir concédé le nul à domicile face à la JSK (2-2), aura une nouvelle opportunité de le faire en accueillant le PAC (15e, 10 pts).

Le Paradou, qui compte quatre matchs en retard, est condamné à réussir une belle performance à Sétif pour quitter la zone rouge.

De son côté, la JSK (3e, 18 pts), qui reste une belle série de six matchs sans défaite (3 victoires et 3 nuls, NDLR), aura une belle occasion de confirmer sa bonne santé en affrontant le premier non relégable le MC El-Bayadh (11e, 14 pts) sur la belle pelouse du stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou.

Les coéquipiers de l'international, Mohamed Amine Madani, ne devraient pas, a priori, trouver de difficultés pour remporter les trois points de la victoire qui pourraient lui permettre de se hisser en position de leader en cas d'une éventuelle contre-performance de l'Entente.

Mais le MCEB, qui a renoué avec le succès la semaine dernière contre le MC Oran (1-0), est bien décidé à jouer ses chances à fond pour espérer revenir avec un résultat positif de Tizi-Ouzou pour se donner un bol d'air. Le troisième match de mise à jour au programme aujourd'hui, verra le CR Belouizdad (11e, 13 pts) accueillir la JS Saoura (12e, 13 pts) dans une confrontation qui se jouera au stade olympique du 5 juillet sans la présence du public, en raison du huis clos imposé par la LFP.

Les Belouizdadi, qui demeurent sur trois succès de suite en championnat, partiront largement favoris face à une équipe de la JSS mal en point, et dont la dernière victoire remonte au 9 novembre à domicile contre le NC Magra (1-0).

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR)

L'ES Sétif et la JS Kabylie lorgnent la première place

L'ES Sétif accueillera le Paradou AC aujourd'hui en match de mise à jour de la Ligue 1 Mobilis avec l'objectif de gagner pour prendre seule les commandes du championnat, tandis que la JS Kabylie, sur une bonne dynamique, recevra le MC El Bayadh dans une affiche des deux extrêmes.

L'ESS (1e, 19 pts) qui a manqué l'occasion, lors de la défunte journée, de s'emparer de la première place après avoir concédé le nul à domicile face à la JSK (2-2), aura une nouvelle opportunité de le faire en accueillant le PAC (15e, 10 pts).

Le Paradou, qui devra montrer un visage plus convaincant pour espérer durer le pion à une équipe des "Académiciens" qui a retrouvé ses sensations depuis l'arrivée du coach, Billel Dziri. Le Paradou, qui compte quatre matchs en retard, est condamné à réussir une belle performance à Sétif pour quitter la zone rouge.

De son côté, la JSK (3e, 18 pts), qui reste une belle série de six matchs sans défaite (3 victoires et 3 nuls, NDLR), aura une belle occasion de confirmer sa bonne santé en affrontant le premier non relégable le MC El-Bayadh (11e, 14 pts) sur la belle pelouse du stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou.

Les coéquipiers de l'international, Mohamed Amine Madani, ne devraient pas, a priori, trouver de difficultés pour remporter les trois points de la victoire qui pourraient lui permettre de se hisser en position de leader en cas d'une éventuelle contre-performance de l'Entente.

Mais le MCEB, qui a renoué avec le succès la semaine dernière contre le MC Oran (1-0), est bien décidé à jouer ses chances à fond pour espérer revenir avec un résultat positif de Tizi-Ouzou pour se donner un bol d'air. Le troisième match de mise à jour au programme aujourd'hui, verra le CR Belouizdad (11e, 13 pts) accueillir la JS Saoura (12e, 13 pts) dans une confrontation qui se jouera au stade olympique du 5 juillet sans la présence du public, en raison du huis clos imposé par la LFP.

Les Belouizdadi, qui demeurent sur trois succès de suite en championnat, partiront largement favoris face à une équipe de la JSS mal en point, et dont la dernière victoire remonte au 9 novembre à domicile contre le NC Magra (1-0).

R.S

CORÉE DU SUD

Le chef du parti au pouvoir annonce sa démission

Le chef du parti au pouvoir en Corée du Sud annonce sa démission, deux jours après l'adoption par le Parlement d'une motion de destitution contre le président déchu Yoon Suk-yeol, sanctionné pour son éphémère instauration de la loi martiale dans le pays. « Je quitte mon poste de chef du Parti du pouvoir au peuple (PPP) », a déclaré Han Dong-hoon lors d'une conférence de presse télévisée, ajoutant qu'il présentait ses « sincères excuses à tous ceux qui ont souffert en raison de la loi martiale ».

BANGLADESH

Les élections législatives se tiendront fin 2025 ou début 2026

Le dirigeant par intérim du Bangladesh Muhammad Yunus a annoncé lundi, quatre mois après la chute de l'ex-Première ministre Sheikh Hasina, que des élections législatives seront organisées à la fin de l'année prochaine ou début 2026. Le lauréat du prix Nobel de la paix, qui a pris en août la tête d'un gouvernement intérimaire au Bangladesh après la fuite de Mme Hasina, à la suite d'un mouvement de protestation, faisait l'objet d'une pression de plus en plus grande pour fixer une date. "La date des élections pourrait être fixée à la fin de 2025 ou au premier semestre de 2026", a déclaré M. Yunus lors d'une émission diffusée par la télévision d'Etat. M. Yunus a mis en place des commissions chargées de superviser une série de réformes qu'il juge nécessaires et les partis politiques doivent s'accorder pour sur la date pour la tenue des élections. "Tout au long de mon mandat, j'ai insisté sur le fait que les réformes devaient être mises en œuvre avant l'organisation des élections", a-t-il déclaré. "Si les partis politiques acceptent d'organiser les élections à une date plus rapprochée avec des réformes minimales, telles que l'établissement d'une liste électorale irréprochable, les élections pourraient se tenir avant la fin du mois de novembre", a-t-il ajouté. Mais selon lui, inclure la liste complète des réformes électorales conduirait à retarder les élections de quelques mois.

SAHARA OCCIDENTAL

L'Armée sahraouie cible une base des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Houza



Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé une base de l'armée d'occupation marocaine dans la région d'Ahricha Dïrt relevant du secteur de Houza, indique la Direction centrale du Commissariat politique de

l'Armée sahraouie dans un communiqué militaire. "L'Armée sahraouie poursuit ses attaques contre les positions et retranchements des forces d'occupation marocaines dans plusieurs bases ennemis", selon le communiqué rapporté dimanche par

l'agence de presse sahraouie (SPS). Des détachements avancés de l'APLS ont ciblé par d'intenses bombardements une base des forces d'occupation marocaines dans la zone d'Ahricha Dïrt, dans le secteur de Houza, "infligeant de lourdes pertes à

l'armée d'occupation marocaine", ajoute la même source. "Les opérations militaires de l'Armée sahraouie se poursuivent contre les bases et retranchements des forces d'occupation marocaines, le long du mur de la honte", a conclu le communiqué.

ESCALADE GRAVE DES MASSACRES SIONISTES À GHAZA

110 martyrs dans des frappes visant des déplacés et des secouristes

Les forces d'occupation israéliennes ont poursuivi leurs attaques meurtrières contre la bande de Gaza, et le ministère de la Santé de Gaza a annoncé que les forces d'occupation avaient commis cinq massacres contre les familles dans la région.

Le directeur de l'information gouvernementale à Gaza, Ismaïl al-Thawabitah, a annoncé la mort de 110 Palestiniens au cours des dernières heures à la suite de frappes israéliennes ciblant des personnes déplacées, des équipes médicales, des services municipaux et des éléments assurant la sécurité des aides humanitaires. Parallèlement, le nombre de journalistes martyrs a atteint 196, depuis le début de l'attaque israélienne sur Gaza, après la mort d'Ahmad Bakar al-Louh, photographe de la chaîne Al-Jazeera dans la région centrale de Gaza.

Le bureau de la presse gouvernementale à Gaza a confirmé que la situation devenait de plus en plus grave en raison de la guerre en cours et du blocus imposé par les forces d'occupation, qui continuent de fermer tous les points de passage de Gaza et d'empêcher l'entrée de l'aide et des denrées alimentaires dans un territoire désormais en "état catastrophique".

Le mouvement "Hamas" a décrit la réaction de la communauté internationale face au génocide israélien à Gaza comme "un exemple sans précédent d'impuissance et de défaillance du système international". Dans une déclaration publiée hier, le mouvement a affirmé : "Ce que commet l'occupation israélienne en bombardant des zones résidentielles, en attaquant des centres d'hébergement,



en procédant à des expulsions forcées, tout en détruisant les infrastructures médicales et imposant un siège étouffant, constituent des crimes de génocide et de nettoyage ethnique."

Par ailleurs, le Comité des affaires des prisonniers et des libérés palestiniens a mis en garde contre la poursuite de la politique de négligence médicale envers les détenus dans les prisons israéliennes.

Dans une déclaration, le comité (gouvernemental) a révélé de

nouveaux cas de prisonniers palestiniens malades dans les prisons de Nafha (au sud) et de Gilboa (au nord), après les visites récentes de leurs avocats.

Le comité a indiqué que ses avocats avaient visité le prisonnier Rafiq Kabab de Tulkarem, détenu à la prison de "Gilboa", qui souffre de faiblesse cardiaque, ce qui lui cause des crises cardiaques. Il a ajouté que les avocats avaient également visité le prisonnier Said Khamaisa de la ville de Jé-

nine, détenu à la prison de Nafha, qui souffre de la maladie de "scabies" (gale) depuis août dernier, une maladie qui s'est aggravée considérablement.

Le nombre de prisonniers dans les prisons israéliennes a dépassé les 10 300 à début décembre, en plus de centaines de détenus de Gaza retenus dans des camps de détention dont le nombre exact n'est pas disponible, et qui sont soumis à des disparitions forcées. R.I

SYRIE

Première sortie de Bachar al-Assad depuis sa fuite

Le compte officiel de la présidence syrienne a publié hier, via l'application Telegram, une déclaration attribuée au président Bashar al-Assad concernant les circonstances de son départ de Syrie. Il a précisé qu'il avait été contraint de la publier de cette manière "après plusieurs tentatives infructueuses de diffuser cette déclaration par les médias arabes et étrangers". La seule option disponible était de la publier sur les plateformes de médias sociaux de l'ancienne présidence de la République.

Dans cette déclaration, le président Assad a affirmé qu'il n'avait pas fui ni échappé, mais que des circonstances imprévues l'avaient contraint à partir. Il a indiqué : "Avec l'expansion du terrorisme en Syrie, et son arrivée à Damas dans la soirée du samedi 7 décembre 2024, des questions ont commencé à se poser sur le sort du président et son emplacement, au milieu d'une avalanche de spéculations et de récits éloignés de la vérité, ce qui a contribué à présenter l'opération comme une 'révolution de libération' menée par le terrorisme international en Syrie."

Dans un moment historique crucial pour le pays, où la vérité doit prévaloir, il a jugé nécessaire de clarifier certains

points à travers cette déclaration succincte. Il a précisé que les conditions difficiles et l'isolement complet des communications pour des raisons de sécurité l'avaient empêché de faire cette déclaration plus tôt, et que ses points concis ne suffisaient pas à narrer les événements dans leur totalité, ce qu'il pourrait faire lorsque l'occasion se présentera. "Tout d'abord, je n'ai pas quitté le pays selon un plan préétabli, comme on l'a prétendu. Je ne l'ai pas quitté durant les dernières heures des combats, mais je suis resté à Damas pour suivre mes responsabilités jusqu'aux premières heures du dimanche 8 décembre 2024. Avec l'expansion du terrorisme dans Damas, et en coordination avec nos amis russes, je me suis rendu à Lattaquié pour continuer à suivre les opérations militaires depuis là-bas. À mon arrivée à la base de Hmeimim, il est apparu que toutes les troupes s'étaient retirées des lignes de combat et que les derniers postes de l'armée étaient tombés, tandis que la situation sur le terrain se détériorait rapidement dans cette région, avec une intensification des attaques par drones contre la base militaire russe elle-même. Dans l'impossibilité de quitter la base, Moscou m'a demandé de travailler avec la direction

de la base pour organiser une évacuation immédiate vers la Russie, dans la soirée du dimanche 8 décembre, soit le jour suivant la chute de Damas, après la perte des derniers postes militaires et l'effacement des autres institutions de l'État." "Pendant ces événements, il n'a jamais été question de demande d'asile ou de démission de ma part, ni de la part de quiconque. La seule option envisagée était de continuer à combattre pour défendre notre pays face à l'attaque terroriste."

Dans ce contexte, le président a souligné : "Celui qui, dès le premier jour de la guerre, a refusé d'échanger la sécurité de son pays contre une sécurité personnelle, ou de marchander sur dos de son peuple avec toutes sortes de propositions et d'incitations, est le même qui s'est tenu aux côtés des officiers et des soldats de son armée sur les lignes de front, à quelques dizaines de mètres des terroristes dans les zones de combat les plus chaudes et les plus dangereuses. C'est le même homme qui n'a pas quitté son peuple dans les années les plus difficiles de la guerre, restant avec sa famille et son peuple pour lutter contre le terrorisme, sous des bombardements et la menace de l'invasion des terroristes à

Damas, plus d'une fois au cours de quatorze ans de guerre. Celui qui n'a pas abandonné ses alliés non syriens, résistants en Palestine et au Liban, et qui n'a pas trahi ses alliés qui se sont tenus à ses côtés, ne peut pas être celui qui abandonne son propre peuple ou trahit son armée."

"Je n'ai jamais été un homme en quête de postes personnels. Je me suis toujours considéré comme étant porteur d'un projet national soutenu par un peuple qui y a cru. J'ai toujours eu la conviction dans la volonté de ce peuple et dans sa capacité à préserver son État, à défendre ses institutions et ses choix jusqu'à la dernière minute."

Et avec la chute de l'État aux mains du terrorisme, et la perte de la capacité à offrir quoi que ce soit, le poste devient vide et dénué de sens, tout comme il devient inutile de maintenir la personne qui en est responsable. Cela ne signifie en aucun cas un renoncement à mon appartenance nationale à la Syrie et à son peuple, une appartenance qui reste immuable, indifférente aux fonctions ou aux circonstances, une appartenance pleine d'espoir que la Syrie redeviendra libre et indépendante."

R.I

CONSEIL NORVÉGIEN POUR LES RÉFUGIÉS (NRC)

Un million de Palestiniens affrontent l'hiver sans abri

Le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC) a annoncé hier que seuls 23 % des besoins en matière d'abris à Gaza ont été satisfait, laissant près d'un million de Palestiniens vulnérables aux rigueurs de l'hiver. "Fin novembre, seulement 285 000 personnes déplacées avaient reçu du matériel d'abri essentiel", a indiqué le NRC dans un communiqué publié sur son site, ajoutant que "depuis début octobre, l'opération génocidaire et le siège de l'entité sioniste sur le nord de Gaza ont déplacé 100 000 Palestiniens supplémentaires, et au total 945 000 personnes ont désormais besoin d'une aide en matière d'abris". "Nous n'avons reçu qu'une fraction de l'aide nécessaire pour faire face à la crise des abris", a déclaré Jeroen Quanjer, président du groupe de travail sur les abris en Palestine. "Des centaines de milliers de familles déplacées subissent le froid et la pluie de l'hiver sans protection adéquate.

Le refus répété des autorités (sionistes) de leur fournir des matériaux de construction essentiels nous empêche d'intensifier notre réponse pour construire des abris d'urgence capables de résister aux conditions hivernales de Gaza", a-t-il ajouté.

Une tempête hivernale survenue fin novembre, a rappelé l'ONG, a inondé des sites de déplacés, détruisant des tentes et des abris de fortune et forçant de nombreuses familles à se reloger. "Au moins 101 sites de déplacés au sud de Wadi Ghaza, qui abritent 450 720 Palestiniens, sont exposés aux inondations", selon le NRC.

Ce dernier appelle à "une action immédiate pour répondre à la crise des abris à Gaza", avertissant que de nouveaux retards dans la livraison de fournitures essentielles "exposeront des centaines de milliers de Palestiniens à des conditions mettant leur vie en danger cet hiver".

LES 1ÈRES JOURNÉES DU COURT MÉTRAGE DE GUELMA

Participation de 11 wilayas et la Palestine, invitée d'honneur

La ville de Guelma abritera, du 17 au 20 décembre, la première édition des "Journées de Calama" du court métrage, avec la participation de films réalisés par des cinéastes issus de 11 wilayas du pays, en plus de la Palestine qui en sera l'invitée d'honneur.

La 1ère édition de cette manifestation culturelle qui aura pour théâtre la salle de cinéma "Intissar", dans le centre de Guelma, est organisée sous le slogan "Novembre glorieux : Fidélité et renouveau", à l'initiative de l'association de wilaya "Besma pour la promotion des arts et du divertissement des jeunes et des enfants". La Palestine, ayant été choisie en tant qu'invitée d'honneur de ces journées, présentera en ouverture de cet événement le court-métrage du réalisateur palestinien Saud Muhamma intitulé "La dernière image" qui délivre un message poignant provenant de la ville martyre de Ghaza.

Le président de la commis-

sion d'organisation a indiqué que cette première édition, baptisée "Calama", du nom antique de Guelma, donnera lieu à la projection de 15 courts métrages qui traiteront de différents thèmes, réalisés par des cinéastes des wilayas de Guelma, d'Oum El Bouaghi, de Constantine, de Skikda, d'Annaba, de Batna, d'Alger, de Relizane, de Tlemcen, de Tissemsilt, et d'Aïn Defla. Le jury devait évaluer les films participants, dirigé par le professeur de musique Karim Baali, se compose également du critique de cinéma, Slimane Benyoucef, et du réalisateur, Sami Messaoudi.

La cérémonie d'ouverture de cette 1ère édition sera également marquée par la



projection du film "Héliopolis" du réalisateur algérien, Djaâfar Kacem, qui relate les souffrances endurées par les Algériens lors

des massacres du 8 mai 1945 dans la ville de Guelma et les communes voisines, dont Héliopolis.

R.C

Oran : Lancement imminent des travaux urgents de restauration du "Palais du Bey"

Les travaux urgents de restauration du monument historique "Palais du Bey" (Kasr El Bey) situé dans le vieux quartier de "Sidi El-Houari" à Oran, classé au patrimoine national, débuteront bientôt. L'entreprise qui sera en charge de ces travaux a récemment été choisie, après avoir achevé toutes les procédures nécessaires à la mise en œuvre de cette

opération visant à préserver ce site historique. Cette opération concernera l'ensemble des annexes du "Palais du Bey", ainsi que le divan, la salle préférée et d'autres espaces, a ajouté M. Barka, précisant que la durée des travaux urgents pour ce site historique a été fixée à 12 mois. Le "Palais du Bey" date de l'époque ottomane et a été construit par le Bey Moha-

med Benothmane en 1792. Ce site, qui couvre une superficie de 5,5 hectares, comprend le divan, le pavillon préféré, les jardins et d'autres installations. Le "Palais du Bey" fait partie des monuments inscrits dans les circuits touristiques d'Oran, attirant de nombreux visiteurs venus de diverses régions du pays, ainsi que des touristes étrangers. R.C

Tamanrasset: ouverture du 13^e Festival national de la musique et de la chanson amazighes

Le coup d'envoi de la 13^e édition du Festival national de la musique et de la chanson amazighes a été donné, samedi à Tamanrasset, dans une belle ambiance artistique. La cérémonie d'ouverture officielle de cet événement musical, qui s'est déroulée au niveau de la Place du 1er Novembre au centre-ville de la capitale de l'Ahaggar, a été marquée par le défilé des troupes participantes venues des wilayas de Bejaïa, Ghardaïa, Illizi et Tamanrasset, et des danses exécutées par des artistes au rythme

de la musique taurue sur fond de Baroud et de Karkabou. Cet événement, placé sous le slogan "Notre patrimoine nous unit et notre chant nous rassemble", se voulait un espace de rencontre des différentes genres musicaux et artistiques amazighs grâce à la participation de troupes venant de différentes wilayas du pays. Cette édition sera marquée par l'organisation de deux Journées d'étude, dont une consacrée à la valorisation du patrimoine culturel amazigh et l'autre dédiée à la cause palesti-

nienne, qui seront animées par des professeurs et des spécialistes. Des concerts et des soirées musicales seront animées sur la Place du 1er Novembre par les troupes participantes. Des concours entre les troupes sont également au programme.

Le Festival national de la musique et de la chanson amazighes vise à protéger le patrimoine musical national, à découvrir de nouveaux talents et à contribuer à la promotion de la chanson amazighe.

R.C

Box-office US : Vaiana 2 triomphe toujours

Le film d'animation Disney maintient sa position dominante, nullement ébranlée par l'arrivée timide de "Kraven The Hunter" et "Le Seigneur des anneaux : La Guerre des Rohirrim".

"Vaiana 2 a récolté encore 26,6 millions de dollars, pour cumuler 337,5 M\$ aux États-Unis. En trois semaines, et malgré un recul de 48 % par rapport au week-end précédent, c'est déjà le quatrième plus grand succès animé domestique du studio Walt Disney Pictures, derrière Zootopia (341,2 M\$) et les deux Reine des neiges (qui ont chacun dépassé les 400 M\$). À l'échelle mondiale aussi, le film devrait franchir le milliard de dollars de recettes de Zootopia, avec un total à ce jour de 717 M\$, dont 379,5 à l'international. "Wicke est toujours en grande forme, restant à la deuxième place avec 22 M\$ et un total de 359 M\$, qui le situe juste après le score de Moi, moche et méchant 4. À l'échelle mondiale, il a franchi la barre des 500 M\$ avec, cette semaine, sa sortie notamment en Allemagne, en Autriche et en Suisse.

Sorti ce week-end, Kraven the Hunter, sixième film du Spider-Man Universe de Sony et porté par Aaron Taylor-Johnson, a connu un accueil bien moins enthousiaste. Avec seulement 11 M\$, son démarrage est l'un des plus faibles pour un film Marvel, derrière The Punisher (14 M\$) et Elektra (12,8 M\$).

Autre nouveauté, après avoir été lancée à l'international le week-end dernier : "Le Seigneur des Anneaux : La Guerre des Rohirrim", produit par Warner, a démarré aux États-Unis à 4,6 M\$. Bien que son budget soit plus modeste (30 M\$), ce film d'animation est bien loin des scores des adaptations live de Peter Jackson, qui réalisent des premiers week-ends entre 47 et 84 M\$, mais aussi d'un anime comme Demon Slayer: Kimetsu No Yaiba, qui avait démarré à 11,5 M\$ en février dernier. Sur le plan international, le film a rapporté à ce jour 10,3 M\$.

Ryan Reynolds, Hugh Jackman et Shawn Levy s'unissent pour un film sur une boy band

Hugh Jackman se prépare à retrouver Shawn Levy et Ryan Reynolds pour le film "Boy Band", une comédie inspirée des "Boys Band".

Ce projet de comédie a été annoncé en février 2023, et met en scène des personnages ayant appartenu à des boys bands, dans la quarantaine et la cinquantaine, qui tentent de retrouver le contrôle de leurs vies après des années de célébrité.

Selon Reynolds, le scénario a déjà atteint sa deuxième version et a été écrit par l'un de ses auteurs préférés, Jesse Andrews. Le réalisateur et acteur a d'ailleurs mentionné qu'il s'agissait d'un film à budget modeste, conçu pour éviter les cachets exorbitants des acteurs, tout en privilégiant des solutions créatives.

Ryan Reynolds a expliqué qu'il voyait cette comédie comme une exploration des défis vécus par d'anciens membres de boys bands, qui ont souvent été laissés en plan par leurs managers.

N.C

Mckenna Grace a rejoint le casting du film d'horreur "Scream 7"

Après "Ghostbusters", la comédienne McKenna Grace rejoint la distribution de "Scream 7", dont le tournage débutera l'année prochaine.

Ce septième chapitre, réalisé par Kevin Williamson et écrit par Guy Busick, réunira des visages emblématiques de la saga. Pour l'heure le casting se compose de Neve Campbell (Sidney Prescott), Isobel May (la fille de Sidney Prescott), Celeste O'Connor, Asa Germann et McKenna Grace. Le film devrait également voir revenir Courteney Cox (Gale Weathers) et Patrick Dempsey (Mark Kincaid).

Grace est connue des fans d'horreur pour ses apparitions dans La mauvaise graine, La hantise de Hill House, Les aventures effrayantes de Sabrina, Annabelle rentre à la maison, SOS Fantômes : l'au-delà, et SOS Fantômes : L'Empire Géle. "Scream 7" a connu un parcours tumultueux en cours de développement. Initialement prévu comme une suite de "Scream VI", le film devait suivre l'histoire de Sam Carpenter, la fille illégitime du tueur original Ghostface, Billy Loomis.

N.C

ITÉLÉ

CANAL+ Une vie

21h11



Alors que Greta part rendre visite à sa fille, qui attend son premier enfant, elle enjoint son mari de ranger son bureau et notamment de nombreuses archives liées à la Seconde Guerre mondiale.

M6 Père Noël à domicile

21h10



Comédien au chômage et livreur de pizzas qui enchaîne les retards et les fautes professionnelles, Enzo est forcée par son patron de faire une tournée de livraisons de cadeaux dans la capitale, en tenue de Père Noël.

N2j L.A. Rush

21h10



Steve, détective privé californien, apprend que son chien adoré a été enlevé par une bande de criminels dirigée par un dénommé Spider.

6ter NCIS

21h10



L'armée teste un nouveau drone à Quantico. Tout se passe comme prévu jusqu'à ce que les militaires comprennent qu'une personne se trouve dans le bâtiment que l'appareil doit détruire.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA**

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

VISION



TF1 Maman, j'ai encore raté l'avion

21h10



La famille McCallister au grand complet s'apprête à prendre l'avion Chicago-Miami afin de passer les fêtes de fin d'année. Problème : à l'aéroport, le jeune Kevin embarque par mégarde sur un appareil à destination de New-York.

Jouer "James Bond" a été émotionnellement difficile pour Daniel Craig



Daniel Craig a toujours été honnête sur son expérience dans la peau de James Bond. Si parfois les critiques ont fusé, l'acteur reconnaît que jouer l'espion de Sa Majesté n'a pas toujours été chose facile.

Daniel Craig, lors du BFI de Londres, a évoqué ses 30 ans de carrière sous la houlette de réalisateurs tels que Sam Mendes pour Les Sentiers de la perdition ou Steven Spielberg pour Munich. Celui que l'on a également vu dans Lara Croft : Tomb Raider au côté de Angelina Jolie a qualifié son expérience avec Spielberg de terrifiante. "Je suis arrivé et je me suis dit, Oh mon dieu. Maintenant tu dois le faire", raconte-t-il à propos de la pression qu'il avait ressentie sur le plateau du cinéaste.

La conversation a logiquement bifurqué sur sa période James Bond. Et contrairement à certains de ses propos précédents, Daniel Craig a adoré chaque seconde qu'il a passé dans le costume de l'agent 007.

Même si ce n'était pas de tout repos. Si jouer James Bond a été une aubaine pour Daniel Craig, il reconnaît que la renommée que Casino Royale lui a apporté était "émotionnellement difficile" pour lui et sa famille. "Certaines choses étaient difficiles et étranges", cite-t-il, avant de développer quelque peu.

"Je travaillais et j'avais un peu de renommée et cela me permettait de pouvoir prendre un verre dans des bars. Mais je pouvais toujours aller n'importe où". Jusqu'à ce qu'il devienne James Bond dans cinq films jusqu'en 2021 et Mourir peut attendre...

Même si Daniel Craig était réticent quant à la nouvelle renommée qui allait s'offrir à lui avec la saga de Ian Fleming, il a précisé que cela "ne pouvait pas être une raison pour ne pas jouer le rôle".

Daniel Craig a bien fait d'accepter cette offre, que beaucoup convoite, puisqu'il est considéré par de nombreux fans comme le meilleur interprète de James Bond avec Sean Connery.

arte Thaïlande 2004 :
Les leçons du tsunami



Le 26 décembre 2004, un violent tsunami balayait les côtes de l'océan Indien, causant plus de 230 000 morts en Indonésie, en Thaïlande, au Sri Lanka et en Inde. Vingt ans après, des survivants témoignent....

CANAL+ CINEMA Dark Market

21h00



Jang travaille comme cadre dans une société de construction. La jeune femme est coincée entre des ouvriers distraits et Kim, son supérieur très pointilleux et intéressé par sa subalterne.

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

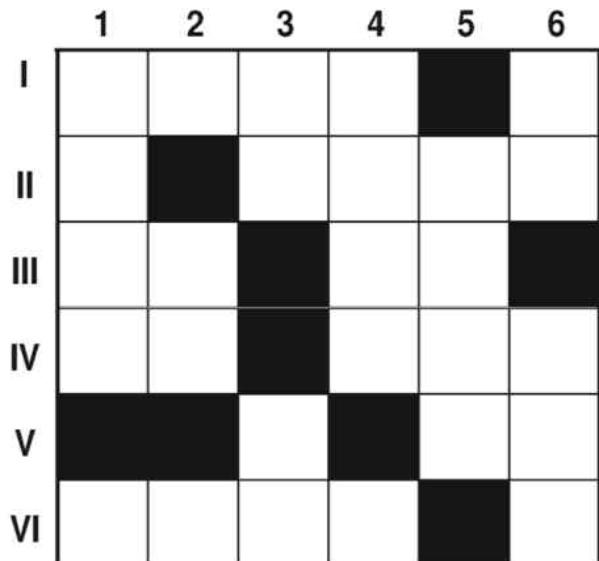
Tél/Fax : 023 46 32 76

E-mail: lanationquotidien@gmail.com -

Site: www.journal-lanation.com

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés



HORizontalement

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

VERTicalement

1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
5. L'année de son décès.
6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 1066

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Se dit d'un élément qui est son propre carré.2 De Syrie.3 Ne sont pas manifestes.4 Un étranger.- Sainte japonaise.5 Peintre abstrait.6 Partie morale.- Unité d'éclairement.7 Accorde du crédit (se).- Ribote.8 Chanterions à la montagnarde.9 Bridée.- Conjonction.10 Souffrirons ou passerons l'éponge.

Verticalement

- 1 Faite comme une andouille.2 Ne sont pas salut(aire)s.3 Obstacles humains.4 Question leibnizienne.- Interjection.- Circule à l'Est.5 La 23ème grecque.- Sur Tille.- Grande école brestoise ou messine.6 Abattu.- N'est pas au coeur de la forêt.7 Cépage du Cher.8 Jointe.- Jeu d'encerclement.9 Terriennes.- En 02.10 Marque de scepticisme.- Justifie sa présence dans le sang.

Mots croisés grille N° 1066

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Horizontalement

- 1 Médiateurs.2 Comme chien et chat.3 Prèle.4 Ancienne pièce espagnole.- Lause.5 Adverbe.- Du sodium, d'où Na.6 Astate.- Sièges du passé.7 Note.- Anneau marin.- Voie de France à contresens.8 Clos - Domaine du loir ou Loir.9 Nota ... à l'envers et à la fin.- Communication littorale.10 Aliamente en tension.

Verticalement

- 1 Comme des poissons dans l'eau.2 Travaillent avec une échelle réduite.3 N'est pas raffiné.- Transporte dans les deux sens.4 Petite coalition politique des Balkans (deux mots).5 Communiques.- Opération épervier ...6 Légèretés.7 Roule en meule.- Possessif.8 Chaîne du 74.- Amiante.9 En 54.- N'est pas accord.10 Cardinaux.- Mustélidé.

CLIMAT

Vents forts sur des wilayas du sud du pays

Des vents forts, atteignant ou dépassant parfois 80 km/h en rafales, soufflent depuis hier soir sur des wilayas du sud du pays, a indiqué un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie. Placé en vigilance "Orange", ce BMS concerne les wilayas d'In Salah, Adrar et Bordj Badji Mokhtar, avec une validité qui court de lundi à 14h00 à ce matin à 9h00. La direction des vents est d'Est à Nord-Est, avec une vitesse qui oscillerait entre 60 km/h et 70 km/h, et pouvant atteindre ou dépasser 80 km/h. Ces vents sont accompagnés de fréquents soulèvements de sable réduisant fortement la visibilité.

AIR ALGERIE

Annulation de plusieurs vols en raison d'une grève en France

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé hier dans un communiqué, l'annulation de plusieurs vols, de et vers la France, en raison d'une grève, prévue aujourd'hui, des contrôleurs aériens dans ce pays. Il s'agit des vols Alger-Lyon (AH 1036), Lyon-Alger (AH 1037), Lyon-Oran (AH 1081), Oran-Lyon (AH 1080), Alger-Montpellier (AH 1070), Montpellier-Alger (AH 1071), Oran-Montpellier (AH 1072) et Montpellier-Oran (AH 1073). La compagnie a, à cet effet, assuré qu'elle prendra "les mesures nécessaires" pour assister les clients affectés par l'annulation de ces vols. Elle a également invité ses clients à contacter le numéro 3302 ou à se rendre dans l'une de

ses agences commerciales pour toute information supplémentaire ou pour un réacheminement.

ALGER

L'artiste peintre Rezki Zerarti tire sa révérence

L'artiste peintre algérien Rezki Zerarti s'est éteint, dimanche soir à Alger, à l'âge de 86 ans, a-t-on appris auprès de son entourage. Le défunt était connu pour ses nombreuses peintures à l'huile semi-abstraites, abordant principalement des thèmes liés à la femme. Dans ses œuvres, la femme, source de douceur, mère de famille responsable, et axe principal autour duquel s'organise la vie, est omniprésente et évoque souvent le sacrifice et le don de soi, tandis que d'autres œuvres incarnent le patrimoine et l'his-

Météo

Alger	18	Tizi Ouzou	19
Tiaret	22	Béjaïa	18
Constantine	20	Oran	23

Mardi 17 Décembre 2024

MUSIQUE

La transcription d'un grand livre sur le malouf en cours

La transcription d'un grand livre sur la musique Malouf constantinois, a été lancée, récemment par le Festival international culturel du Malouf, a indiqué hier à l'APS son commissaire, Ilyès Benbakkir. Il s'agit d'une transcription "lyrique et solfège" de tout ce qui est relatif à cette musique classique témoin de la profondeur et de la richesse du legs culturel national, a précisé, l'artiste Benbakkir qui a mis l'accent sur l'importance de l'initiative qui vient accompagner les efforts déployés par l'Etat pour la préservation et la promotion de ce patrimoine. La transcription de cette musique savante arabo-andalouse devra "consolider" le dossier d'inscription

du Malouf sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, a estimé M. Benbakkir, affirmant que le projet est encadré par de grands chercheurs, musicologues, artistes et musiciens de Constantine. L'opération se déroule dans "des bonnes conditions" et "affiche un taux d'avancement de 60%", a encore ajouté cet artiste, précisant qu'un premier jet sera remis "dans 4 mois" au ministère de la Culture et des Arts et à l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA). L'opération a été initiée dans le cadre du Festival international culturel du Malouf et sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, a-t-on indiqué.

FOOT/ PRIX "THE BEST" DE LA FIFA 2024

Les lauréats connus aujourd'hui à Doha

Les prix "The Best" de la Fédération internationale de football (FIFA), récompensant notamment les meilleurs joueur et joueuse de l'année 2024, seront décernés aujourd'hui à Doha (Qatar), a annoncé hier l'instance internationale dans un communiqué. Chez les messieurs, il y aura onze prétendants pour le trophée du meilleur joueur pour lequel le Brésilien Vinicius Junior, vainqueur de la Ligue des champions avec le Real Madrid, et l'Espagnol Rodri (Manchester City), sacré champion d'Europe avec la Roja et Ballon d'Or 2024, font figures de grands favoris. Le capitaine de l'équipe de France Kylian Mbappé

(Real Madrid) a également été nommé. Chez les femmes, seize joueuses seront en concurrence dont l'Espagnole Aitana Bonmatí, sacrée l'année dernière et lauréate du Ballon d'Or en 2023 et 2024. D'autres prix couronneront les meilleurs entraîneurs d'une équipe féminine et masculine ainsi que les meilleurs gardiens et gardiennes. Les prix Marta (femmes) et Puskás (hommes) seront attribués aux plus beaux buts de l'année. Les lauréats seront désignés par un vote des supporters, des représentants des médias, des capitaines et des sélectionneurs des équipes nationales.

SÛRETÉ D'ALGER

Arrestation d'un individu faisant l'objet de 24 mandats d'arrêt

La Brigade de Police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Draria a procédé à l'arrestation d'un repris de justice à l'encontre duquel 24 mandats d'arrêt ont été émis par différents tribunaux à travers le territoire national, a indiqué lundi un communiqué des services de la Sûreté d'Algier. "Le mis en cause utilisait un permis de conduire falsifié pour ses déplacements et ses transactions", selon la même source qui a précisé que "cette information a permis de mettre en place un plan opérationnel qui s'est soldé par la localisation du

mis en cause puis son arrestation alors qu'il se trouvait à bord d'un véhicule". "Lors d'un contrôle sécuritaire et administratif, un permis de conduire portant la photo de l'individu mais au nom d'une autre personne a été trouvé en sa possession", note le communiqué. Il a été établi, d'après l'enquête, que l'individu en question est impliqué dans plusieurs affaires, notamment émission de chèques sans provision, faux et usage de faux, dissimulation d'objets volés, escroquerie et usurpation d'identité", a conclu le communiqué.

LA NATION

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:17	12:36	15:14	17:31	18:56

06:17 12:36 15:14 17:31 18:56

MIGRATION

Accès aux soins de santé à chaque étape du parcours migratoire



Les migrants ont droit à la santé à chaque étape de leur parcours migratoire, souligne l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), à l'approche de la Journée internationale des migrants, célébrée le 18 décembre de chaque année. "Une société prospère ne peut se construire que si les communautés d'accueil et les migrants ont accès à une bonne santé physique et mentale", a indiqué la directrice par intérim de la Division du soutien aux pays et des partenariats à l'OMS/Europe, Kristina Mauer-Stender. En soutenant des voies de migration sûres et régulières et en garantissant un accès continu aux soins de santé tout au long de leur parcours, explique-t-elle, "nous pouvons créer des opportunités pour les migrants, mieux protéger leurs droits et contri-

buer à une plus grande prospérité et à l'instauration de la couverture sanitaire universelle tant dans les pays d'origine des migrants que dans ceux qui les accueillent". Parmi les six Régions de l'OMS, la Région européenne, qui regroupe 53 Etats membres d'Europe et d'Asie centrale, accueille la plus grande proportion de personnes vivant en dehors de leur pays d'origine, avec environ 86,7 millions de migrants internationaux sur un total mondial de 281 millions. Un habitant de la Région sur huit est un réfugié ou un migrant. En octobre 2023, un Plan d'action sur la santé des réfugiés et des migrants dans la Région européenne de l'OMS 2023-2030 a été adopté lors de la 73e session du Comité régional de l'OMS pour l'Eu-

rope au Kazakhstan. Il insiste à ce que les réfugiés et les migrants bénéficient de la couverture sanitaire universelle, à la mise en œuvre de politiques et de mesures inclusives pour les situations d'urgence et la réduction des risques de catastrophe. Parmi d'autres priorités stratégiques, le Plan d'action appelle aussi à créer des environnements inclusifs promouvant la santé publique, l'inclusion sociale et le bien-être, à renforcer la gouvernance de la santé dans le domaine des migrations et le processus d'élaboration de politiques à partir de bases factuelles et de données concrètes, et à envisager des méthodes de travail novatrices et établir des partenariats porteurs. La première évaluation de l'état d'avancement du plan d'action sera réalisée en 2025.

CHLEF

Secousse tellurique de 4,9 degrés

Une secousse tellurique de magnitude 4,9 sur l'échelle de Richter a été enregistrée hier à 01h09 dans la wilaya de Chlef, a indiqué, hier dans un communiqué, le Centre de recherche en astrophysique, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre

de la secousse a été localisé à 3 km au Nord de Zeboudja, dans la même wilaya, précise la même source. "Les services de la Protection civile de Chlef n'ont enregistré, à l'heure où nous mettions sous presse, aucune perte en vies humaines ou dégâts matériels,

ni aucune intervention de leurs unités, suite à la secousse tellurique enregistrée dans la wilaya et ressentie par la majorité de la population", a indiqué à l'APS, le chargé de communication auprès de ce corps constitué, le commandant Sid Ahmed Teggar.